



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL----- COMPTE RENDU MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

DATE DE LA CONVOCATION	DATE D’AFFICHAGE	DEBUT DE LA SEANCE	FIN DE LA SEANCE	SECRETAIRE DE SEANCE	NOMBRE DE CONSEILLERS	
					En exercice	
23/09/2020	23/09/2020	18h30	20h00	Mme DELAPORTE		29
					Présents	24
					Votants	26

N°	ORDRE DU JOUR	RAPPORTEUR	DECISIONS
1	FINANCES : DECISION MODIFICATIVE- BUDGET 2020 - APPROUVE la décision modificative n°1 pour l’exercice 2020 d’un montant de 5 013 700,00 € telle que détaillée en annexe.	MME ERKER	UNANIMITE
2	FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DDCS POUR LE RELOGEMENT DES FAMILLES SINISTREES DU CAMPING LE CASTELLAS - AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à initier les démarches auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Alpes Maritimes. - AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Alpes Maritimes. - AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter un complément de subvention auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Alpes Maritimes, à la fin du relogement.	MME ERKER	UNANIMITE
3	FINANCES : REMISE GRACIEUSE DE DEBET JURIDICTIONNEL DE L’ANCIEN COMPTABLE DE LA COMMUNE - EMET un avis favorable à la demande de remise gracieuse du comptable public, Madame MARTY Dominique.	MME ERKER	UNANIMITE
4	FINANCES : JUGEMENT CRC - PREND ACTE de la communication du rapport d’observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de la Commune au cours de l’exercice 2016. - PREND ACTE de la tenue du débat portant sur le rapport. - DONNE tout pouvoir au Maire pour poursuivre l’exécution de la présente délibération	MME ERKER	UNANIMITE
5	ADMINISTRATION : REGLEMENT INTERIEUR CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026 - APPROUVE le règlement intérieur du Conseil Municipal joint à la présente.	MR ROSSI	UNANIMITE
6	ADMINISTRATION : CONVENTION D’UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS- COLLEGE CESAR- 2020-2021 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir sous réserve de rectifier l’horaire d’occupation porté jusqu’à 22h30 et de supprimer les 15 jours préalables d’information au Collège concernant les occupants du gymnase. - AUTORISE Monsieur le Maire à prendre la délibération nécessaire.	MR POTTIER	UNANIMITE
7	RESSOURCES HUMAINES : CONVENTION POUR TRAVAIL D’INTERET GENERAL - AUTORISE le Maire à signer la convention avec le Ministère de la Justice pour la mise en place des travaux d’intérêt généraux. - AUTORISE le Maire à prendre la délibération nécessaire. - AUTORISE le Maire à inscrire la collectivité dans la liste des établissements d’accueil de personnes condamnées à des travaux d’intérêt généraux.	MR VACCANI	UNANIMITE

8	<p>RESSOURCES HUMAINES : TABLEAU DES EFFECTIFS-MISE A JOUR</p> <ul style="list-style-type: none"> - SUPPRIME les emplois suivants (7 postes) : <ul style="list-style-type: none"> o 1 Attaché principal (DGS) à temps complet (Cat A) o 1 Rédacteur principal à temps complet (CAT B) o 1 Agent de maîtrise à temps complet (CAT C) o 3 Agents non titulaire de droit privé (contrat parcours emploi compétences) à temps complet o 1 Agent non titulaire de droit privé (contrat parcours emploi compétences) à temps non complet 20h/semaine - CREE les emplois suivants (19 postes) : <ul style="list-style-type: none"> o 1 Attaché principal non titulaire à temps non complet 20h/semaine (Cat A) o 1 Attaché non titulaire à temps complet (Cat A) o 1 Adjoint d'animation titulaire à temps complet (CAT C) o 1 Adjoint d'animation titulaire à temps non complet 20h/semaine (CAT C) o 1 Adjoint technique à temps complet (CAT C) o 1 Adjoint d'animation non titulaire à temps non complet 4h/semaine (CAT C) o 3 Adjoints d'animation non titulaire à temps non complet 8h/semaine (CAT C) o 3 Agents non titulaire de droit privé (contrat parcours emploi compétences) à temps complet o 6 Agents non titulaire de droit privé (contrat parcours emploi compétences) à temps non complet 20h/semaine. - VALIDE le tableau des effectifs présenté. 	MR POTTIER	UNANIMITE
9	<p>RESSOURCES HUMAINES : PLAN DE FORMATION 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> - VALIDE le plan de formation présenté. 	MR POTTIER	UNANIMITE
10	<p>ENFANCE : MISE EN PLACE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GENERALE (CTG)-CAF</p> <ul style="list-style-type: none"> • AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la dite convention. • NOTIFIE la présente convention et délibération aux partenaires concernés. 	MME DEMARIA	UNANIMITE
11	<p>ENVIRONNEMENT : UNICEF- REENGAGEMENT VILLE AMIE DES ENFANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE Monsieur le Maire à candidater afin de renouveler son partenariat avec l'UNICEF. 	MME BLADANET	UNANIMITE
12	<p>CULTURE : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU PROJET MICRO-FOLIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à initier les démarches auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour installer une micro-folie au sein de la salle polyculturelle, - SOLLICITE du Département une aide financière de 40 000 € pouvant aller jusqu'à 80 % du coût d'installation de ce dispositif. - NOTIFIE cette demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes 	MME ERKER	UNANIMITE
13	<p>ENFANCE : CONVENTION D'ACCES AU CENTRE AQUATIQUE DE NAUTIPOLIS</p> <ul style="list-style-type: none"> • AUTORISE Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la présente convention. • AUTORISE Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes pièces annexes qui seraient utiles à cette transaction. 	MME DEMARIA	UNANIMITE
14	<p>FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL DANS LE CADRE DES TRAVAUX DU TOIT DE L'EGLISE DU PETIT MONTMARTRE</p>	MR ROSSI	UNANIMITE

	<ul style="list-style-type: none"> • VALIDE la demande de subvention. • AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL. 		
15	<p>INTERCOMMUNALITE : COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID) DE LA CASA DESIGNATION D'UN SUPPLEANT POUR LA COMMUNE DE ROQUEFORT LES PINS</p> <ul style="list-style-type: none"> • DESIGNE Mme Dominique DELAPORTE comme suppléante de Madame Guénahèle BUSTIN pour représenter la Commune • AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre cette délibération • NOTIFIE cette délibération aux Services de la CASA 	MR ROSSI	UNANIMITE
16	<p>ENFANCE - DENONCIATION DE LA CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT ET LE COLLEGE CESAR POUR LA FOURNITURE DE REPAS AUX ECOLES COMMUNALES</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE Monsieur Le Maire à rechercher un nouveau prestataire permettant à la commune d'atteindre ses objectifs de qualité. - AUTORISE Monsieur Le Maire à dénoncer la convention tripartie en date du 8 octobre 2019, avec le Département et le Collège César, pour la distribution des repas à l'école primaire lorsque les conditions de remplacement du prestataire seront remplies. 	Mme DEMARIA	UNANIMITE

DATE	SIGNATURE
Mardi 29 septembre 2020	Michel ROSSI, Maire 

